



VOCATION D'Auvergne PROMOBOIS

Auvergne Promobois regroupe :

- l'ensemble des entreprises de la filière forêt bois représentant les activités de gestion forestière, travaux forestiers, d'exploitation, de 1^{ère} transformation, de 2^{nde} transformation, de commercialisation et de fabrication de produits à base de bois, de prescription du bois dans la construction (architectes et bureaux d'études).
- Les organisations professionnelles et les organismes représentant la forêt (Propriété forestière, CRPF, ONF, Associations des Communes forestières,...)
- Les organisations professionnelles des secteurs d'activité de la filière bois
- Les centres de formation ayant une activité en lien direct avec la filière forêt bois
- Les organismes ayant un lien avec la filière Forêt Bois (Organisations professionnelles du bâtiment, chambres consulaires, organisations économiques,...)

La vocation d'Auvergne Promobois est:

Favoriser la production, la mobilisation, l'exploitation, la transformation et la promotion des bois d'Auvergne, avec l'ensemble des maillons de la filière forêt bois, en vue de développer la valeur ajoutée et les emplois de la filière forêt bois sur l'Auvergne.

L'action d'Auvergne Promobois porte notamment sur les trois volets suivants :

- **Favoriser la mobilisation de la ressource forestière, dans le respect de la gestion durable des forêts**
- **Susciter le développement de la valeur ajoutée des bois d'Auvergne – produits et produits connexes - par le développement de leur utilisation notamment dans la construction bois et le bois énergie**
- **Susciter le développement de l'offre de construction bois en Auvergne**

Ceci se traduit par :

- **Au sein de la filière :**

Susciter et développer des relations professionnelles cohérentes et solidaires entre les différents maillons de l'économie forestière et du bois.

Contribuer au développement économique des entreprises de la filière forêt bois en leur apportant un concours actif, sur les domaines technique ou de communication / promotion / information et une ouverture sur leur environnement extérieur.

Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de la filière forêt bois de l'Auvergne.

Apporter un appui à chaque maillon de la filière uniquement dans l'objectif de développement de la filière et non dans un rôle syndical

Communiquer sur la filière en interne auprès de ses membres

- **en externe :**

Faire la promotion de l'utilisation du bois et de ses dérivés, mais aussi celle des entreprises régionales de la filière forêt – bois

Susciter, organiser et piloter tout projet visant au développement économique de la filière forêt bois auvergnate

Représenter les professionnels de la forêt et du bois auprès des instances politiques, économiques et institutionnelles régionales, défendre leurs intérêts communs, sans nuire à l'autonomie et à l'autorité de chaque organisation professionnelle, et être étroitement associée aux travaux de ces instances concernant la filière forêt bois

Contribuer à l'information concernant l'économie régionale de la filière Forêt Bois des partenaires régionaux de la filière forêt bois

Promouvoir les métiers de la filière forêt bois auprès des jeunes et des demandeurs d'emplois, être force de proposition pour la mise en place de formations adaptées aux besoins des entreprises, développer et adapter les formations relatives à la filière forêt bois

Communiquer sur la filière auprès de ses partenaires.

Auvergne Promobois le 11 avril 2006